

Nous attendons la réponse du gouvernement chinois à nos propositions.

COMMISSION DU BLÉ

ACTION DEVANT LES TRIBUNAUX

L'hon. J. A. MacKINNON (ministre du Commerce): Le vendredi 24 mars, l'honorable représentant de Qu'Appelle (M. Perley) me donnait avis de la question suivante:

Le ministre du Commerce me dira-t-il si les tribunaux ont été saisis d'une action contre la Commission canadienne du blé à propos de vérification? Dans l'affirmative, qui l'a intentée? Quand l'a-t-elle été? Et dans quelle province? Un jugement a-t-il été rendu? Quel en est l'effet?

On m'apprend que M. Arthur Oatway, de Lilyfield, dans le Manitoba, a, le 18 octobre 1943, intenté une action contre la Commission canadienne du blé, mais que la cause n'a pas encore été instruite.

BILLS D'INTÉRÊT PRIVÉ

PREMIÈRE LECTURE—BILLS DU SÉNAT

Bill n° 66 intitulé: "Loi pour faire droit à Wilson Allan Martin".—M. Fulford.

Bill n° 67 intitulé: "Loi pour faire droit à Victoria May Larkin Kirkcaldy".—M. Casselman (Grenville-Dundas).

Bill n° 68 intitulé: "Loi pour faire droit à Nellie Blinkhorn Cowie".—M. MacInnis.

Bill n° 69 intitulé: "Loi pour faire droit à William Mace".—M. Casselman (Grenville-Dundas).

Bill n° 70 intitulé: "Loi pour faire droit à Pauline Hislop Ralph".—M. Casselman (Grenville-Dundas).

Bill n° 71 intitulé: "Loi pour faire droit à Ethel Mary Moffatt Shaw".—M. Whitman.

QUESTIONS

(Il a été répondu de vive voix aux questions marquées d'un astérisque.)

BLÉ EN ENTREPÔT ET EN TRANSIT

M. PERLEY:

1. Au 1er mars 1944, quelle était la quantité de blé en magasin et en transit pour le compte de la Commission canadienne du blé, et quelle en était la valeur estimative?

2. Quelle était la quantité des autres grains en magasin et en transit pour le compte de la commission, au 1er mars 1944, et quelle en était la valeur estimative?

3. Quelle est la quantité de blé de la récolte de 1942-1943 que possède encore le producteur et qui doit être livrée à la commission conformément aux arrangements d'achat conclus avec les cultivateurs, et quelle en est la valeur estimative?

4. Quel est le volume des autres grains de la récolte de 1942-1943 que possède encore le pro-

[Le très hon. Mackenzie King.]

ducteur et qui doit être livré à la commission, et quelle en est la valeur estimative?

5. Quelle sera la quantité probable estimative des stocks reportés de blé au 30 juin 1944, et quelle en est la valeur estimative?

6. Que seront les stocks reportés estimatifs des autres grains, dont la commission est l'acquéreur, au 30 juin 1944, et quelle en est la valeur estimative?

7. Quel est le prix d'achat brut estimatif que la commission a payé pour ces stocks reportés de blé, et le prix d'achat estimatif que la commission a payé pour les stocks reportés d'autres grains?

8. Quelle somme globale brute, en dollars, au prix courant du marché, représentent ces stocks reportés de blé et d'autres grains?

9. Comment la Commission du blé supporte-t-elle les frais de cette somme brute, et quel est le coût estimatif du taux d'intérêt du financement?

L'hon. M. MacKINNON:

1. La quantité de blé en magasin et en transit le 29 février 1944 était de 264,620,636-53 boisseaux, d'une valeur estimative de \$325,-155,387.31.

2. La quantité de graine de lin en magasin et en transit le 29 février 1944 était de 6,661,-206-39 boisseaux d'une valeur estimative de \$16,576,094.06.

3. Impossible à déterminer.

4. Impossible à déterminer.

5. Impossible à déterminer.

6. Impossible à déterminer.

7. Impossible à déterminer.

8. Impossible à déterminer.

9. Comme l'indiquent les réponses aux numéros 1 et 2, la valeur des grains est financée par les banques sous forme d'avances directes à la Commission ou aux compagnies qui la représentent, et à même les excédents. Le taux d'intérêt varie de 3 à 4 p. 100 suivant l'endroit des magasins.

NOTE—3. Un relevé de la Commission canadienne du blé a révélé que le 17 mars, il restait encore à écouler 91 millions de boisseaux au cours de la présente campagne. D'après l'estimation du Bureau fédéral de la statistique, le 31 mars, il y avait encore sur les fermes 210 millions de boisseaux dont une partie seulement doit être livrée conformément au contingent autorisé de 18 boisseaux à l'acre. Le reste sera affecté à la semence, à la provente et au report. On ignore la qualité de ces grains, il est donc impossible d'en estimer la valeur.

4. Le 17 mars, d'après le relevé de la Commission canadienne du blé: 27 millions de boisseaux d'orge; 65 millions de boisseaux d'avoine; 1 million de boisseaux de seigle; 1 million de boisseaux de graine de lin. Les réserves emmagasinées sur les fermes compre-